

Mme Monique FERRAND
ORTHOPHONISTE
Docteur es Sciences Humaines et Sociales
D.U. de Bioacoustique
D.U. de Neuropsychologie

20 Centre Commercial
97440 Saint-André
C979410370

Saint-André le 04 mars 2017

A Monsieur François MAURY Directeur de l'ARS 2 bis avenue Georges Brassens CS 61002 97743 Saint-Denis Cedex 9

Objet : pénurie croissante d'orthophonistes
Région Est de La Réunion

Monsieur,

Orthophoniste installée à l'Ile de La Réunion dans la ville de Saint-André, je tiens par le présent courrier à attirer votre attention sur la situation très difficile que je rencontre actuellement dans ma pratique professionnelle du fait de la diminution drastique depuis six à sept ans du nombre d'orthophonistes et de collaborateurs exerçant dans cette commune.

Consultant le site de l'ARS, je constate que la commune de Saint-André est encore classée en zone « intermédiaire ». Il semble à l'heure actuelle exister cinq cabinets d'orthophonie avec des collègues travaillant à temps partiel. Mon associée a quitté la ville en février entraînant une collègue de Sainte-Suzanne.

Cette situation qui s'aggrave d'année en année est extrêmement préjudiciable pour les patients et les professionnels qui ne peuvent répondre à une demande de soins croissante du fait du meilleur repérage/dépistage des différents types de pathologies. Les listes d'attente comportant des centaines de coordonnées de patients sont fréquentes.

Je n'hésite pas à dire que nous sommes harcelés téléphoniquement par les patients mécontents de cet état de fait.

Cette situation a déjà été signalée par le passé à vos services par le Médecin de l'Education nationale. Je sollicite donc à mon tour la révision du classement de la commune de Saint-André compte tenu des données démographiques actualisées de la profession.

Vous remerciant par avance du bon accueil que vous voudrez bien réserver à ma demande, je vous prie Monsieur le Directeur d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.



Mme M. FERRAND